

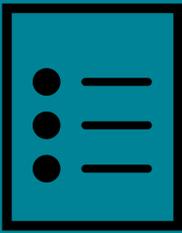


LIVRET DU STAGIAIRE

*ARBITRE REGIONAL
BOCCIA*

**Handi
Sport**
FÉDÉRATION FRANÇAISE

Service Recherche Expertise-Formation



SOMMAIRE

1 - Préambule > p3

2 - La démarche > p4

3 - Le parcours du stagiaire > p6

- *Pour en savoir +*



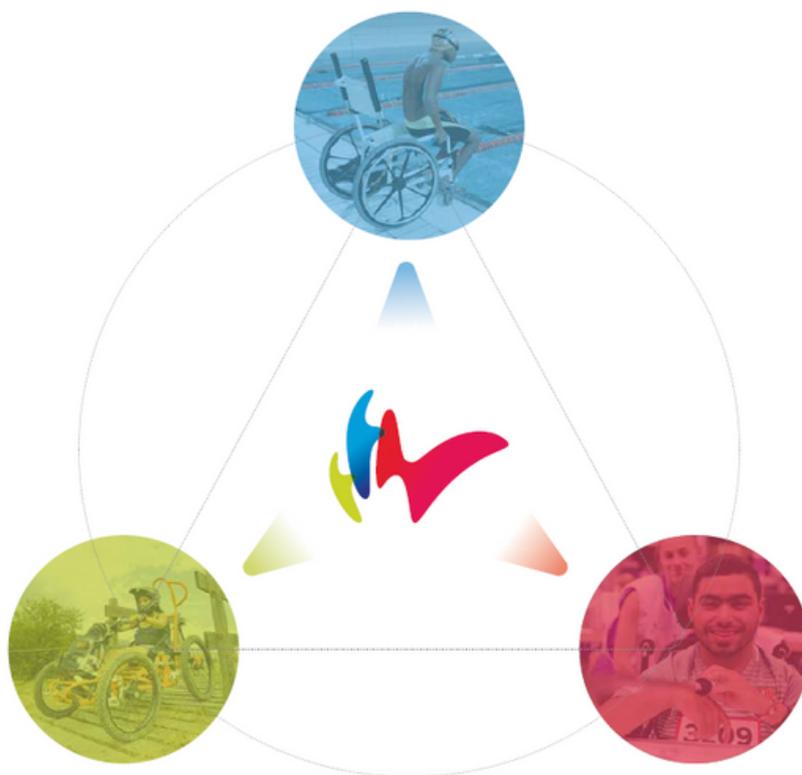
1 - PREAMBULE

Valeurs & identité

Notre Fédération porte en elle un message qui dépasse le cadre de ses missions premières, un modèle de société, une certaine idée de la personne. Ainsi, nous réaffirmons et partageons avec conviction les valeurs qui donnent sens à notre action.

Singularité

Il est essentiel de prendre en compte les particularités du pratiquant. Nous l'accueillons pour lui faire bénéficier d'une offre sportive sécurisée et adaptée à ses capacités.



Autonomie

Les bienfaits du sport, dans le parcours de vie d'une personne en situation de handicap, permettent de développer ses capacités physiques et d'améliorer son indépendance. Nous accompagnons les pratiquants vers une pratique la plus libre possible.

Accomplissement

L'accomplissement par le sport permet d'améliorer l'estime de soi et de mieux appréhender sa place dans la société. Nous offrons au licencié, selon ses aspirations et son rythme, une implication adaptée au sein du mouvement (performance, plaisir, évasion, convivialité, encadrement, arbitrage..).



2 - LA DEMARCHE



La Fédération Française Handisport ainsi que deux comités régionaux Handisport (AURA et Occitanie) sont certifiés Qualiopi au titre de la catégorie "actions de formation", ce qui garantit aux stagiaires la qualité des formations organisées.



L'objectif des formations fédérales Handisport est de permettre un encadrement de qualité aux licenciés et/ou aux pratiquants en situation de handicap moteur et sensoriel, afin de s'épanouir dans une activité sportive en toute sécurité et adaptée à leurs capacités, et ce, quel que soit leur niveau de pratique.



Les formations fédérales Handisport sont pilotées par l'organisme de formation national en collaboration avec les référents formation des comités régionaux Handisport et des commissions sportives (pour les formations fédérales disciplinaires).

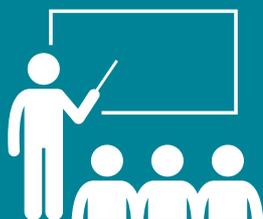


> Pour encadrer contre rémunération, il est obligatoire d'être titulaire d'un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

> Pour encadrer bénévolement, il n'y a pas d'obligation sauf pour les activités dites « à environnement spécifique » (plongée sous-marine, alpinisme, spéléologie...) et celles dictées par les fédérations concernées.



3 - LE PARCOURS DU STAGIAIRE



Face à face
pédagogique



Certification via
l'investissement en
présentiel, lors de la
compétition et un
quizz



Positionnement
sur l'extranet



Stage avec
arbitrage sur
une
compétition
régionale



Edition du
diplôme

1

Le positionnement



> Un positionnement est proposé à partir du questionnaire de pré-inscription.



> Ce dernier permet de mieux appréhender les besoins et le projet du futur stagiaire, ainsi que ses compétences actuelles au regard de celles attendues à l'issue de la formation.



> Le positionnement n'est pas synonyme de sélection mais plutôt de repérage du stagiaire par rapport à la formation, ses attendus et ses exigences.

2

Le face à face pédagogique

Les équipes pédagogiques s'appuient sur différents outils et organisations tout au long de la formation :



> Des temps mixtes entre des apports théoriques enrichis des réflexions et échanges avec les stagiaires et de mises en situation pratique;



> Des temps d'analyse de situations d'arbitrages entre stagiaires



> Des mises en situation sur compétition avec le public en situation de handicap.

3 Le stage avec encadrement

Il doit être réalisé au maximum dans les 12 mois suivant la fin de la formation en présentiel. Il est effectué pendant la compétition régionale désignée par l'équipe de formation, auprès de sportifs en situation de handicap. Il est d'une durée minimale de 7 heures, mais si possible rester sur l'ensemble de la compétition

4 La certification



Les épreuves de certification visent à apprécier l'acquisition des différentes unités de compétences constitutives de la formation, en tenant compte du fait que certains des stagiaires ont déjà acquis des compétences.

Elles se déroulent à différents moments de la formation:

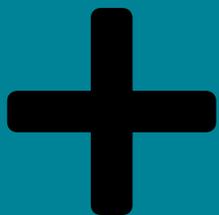


> L'investissement du stagiaire durant la partie présentielle de la session de formation

> L'implication pendant la compétition

> La réalisation d'un quizz sur place le jour du championnat





POUR EN SAVOIR+



> Le site internet de la Fédération Française Handisport



> La page formation du site internet (fiches programmes)



> Le processus d'adaptation pour les stagiaires en situation de handicap



> L'accès au centre ressources Handisport



Handi
Sport



FÉDÉRATION FRANÇAISE